

Déclaration d'intention d'aliéner ou demande d'acquisition d'un bien soumis à l'un des droits de préemption prévus par le code

(Article A 213.1 du Code de l'urbanisme)



Ministère chargé de l'urbanisme

de l'urbanisme

Déclaration d'intent d'aliéner un bien (1) Demande d'acquisit		Compris dal l'urbanisme Compris dal (articles L. 1 Soumis au c	Soumis au droit de préemption urbain (D.P.U) (articles L. 211-1 et suivants du Code de l'urbanisme (2)) Compris dans une zone d'aménagement différé (Z.A.D.) (articles L.212-1- et suivants du Code de l'urbanisme (3)) Compris dans une zone de préemption délimitée au titre des espaces naturels sensibles de départements (articles L. 142-1- et suivants du Code de l'urbanisme(4)) Soumis au droit de préemption urbain (D.P.U.) (2) Compris dans une zone d'aménagement différé (Z.A.D.) (3)				
d'un bien (1)		Compris da) 	L	
Date de	récentio	∩n		ervé à l'administration éro d'enregistrement	Prix m	noyen au m²	
Date do	ТОСОРІК	011	1101110	ore a ernegion ernern	THXTI	oyen de m	
A. Propriétaire(s)							
Personne physique	е						
Nom, prénom							T
Profession (facultatif) (5)							T
Personne morale	, , ,						
Dénomination							
Forme juridique							
Nom, prénom du rep	orésentar	nt					
Adresse ou siège	social (6	.)					
N° voie		Extens	ion	Ту	pe de voie		
Nom de voie				Lieu-dit ou boite posto	ale		
Code postal		Locali	té				
Si le bien est en inc	division, i	indiquer le(s) r	nom(s)de l'(des) autres co-indivisaires	et sa (leur) quote-part ([7):	
B. Situation du bie	en (8)						
Adresse précise d	du bien						
N° voie		Extens	ion	Ту	pe de voie		
Nom de voie				Lieu-dit ou boite post	ale		
Code postal		Locali	té				
Superficie totale d	lu bien						
Références cadas	trales de	e la ou les par	celles				
Section N°		Lieu-d	Lieu-dit (quartier, arrondissement)				
Plan(s) cadastral(aux) join	t(s) OUI	NON 🗖				
C. Désignation du	bien						
Immeuble Non bâti Bâti sur terrain propre Bâti sur terrain d'autrui, dans ce cas indiquer nom et adresse du propriétaire :						J	
Occupation du so	ol en sup			·			
Terres		Prés	Vergers	Vignes	Bois	Landes	-
							=
Carrières	Eaux cadastrées		Jardins	Terrains à bâtir	Terrains d'agrément	Sol	\dashv

Bâtiments vendus en totalité (9)									
Surface construite au sol (m²)		2)	Surface utile ou habitable (m²)						
Nombre de Niveaux :		:	Appartements 🛘 : Autre			Autres	locaux 🗖 :		
Vente	Vente en lot de volumes								
Locau	x dans un be	âtiment er	n copropriété	é (10) 🔲					
N° du lot	Bâtiment	Etage	Quote-part des parties communes	Nature et surface utile ou habitable					
						nt de copropriété a ypothèques depuis		Plus de 10 ar Moins de 10	·
En cas	d'indivision	, quote-pa	art du bien ve	endu :					
	sociaux (11)								
Désigr	nation de la	société :							
Désignation des droits :									
Nature	e			Nombre	Nur	méro des parts			
D. Usag	ge et occu	pation (12	2)						
Usage									
habitat	tion 🔲 prof	essionnel	mixte	commercia	I agricole	autre (préciser)	□ :		
Occup									
par le(s) propriétaire(s) par un (des) locataire(s) sans occupant autre (préciser):									
	s réels ou p								
	_)ersonner	OUI 🗖 NON	ı □					
Grevant les biens Préciser la nature		OUI — NOI							
Préciser la nature Indiquer si rente viagère antérieure F. Modalités de la cession									
1 - Vente amiable									
Prix de vente ou évaluation (en lettres et en									
chiffres)									
Dont e	eventuellem er	ent inclus	: Cheptel		Récoltes		Δ	utres	
	e indissocial	ble d'autr			Recoiles		^	.01163	
Adresse précise du bien (description à porter en annexe) :									
Modalités de paiement :									
comptant à la signature de l'acte authentique 🔲 à terme (préciser) : 🗖									
	nmission, mo		_		TTC 🔲 HT	☐ Bénéficiaire :	а	cquéreur 🗖	vendeur 🗖
	ent en natu	_	_						
Désignation de la contrepartie de l'aliénation									
Evaluation de la contrepartie									
	viagère								
	ınt annuel				Montar	nt comptant			
	ciaire(s) de l 								
Droit d'usage et d'habitation (à préciser)									
Evaluation de l'usage ou de l'usufruit									
	de la nue-p	_	à préciser)						
Echan	_								
			en échange						
Montant de la soulte le cas échéant					Propriéto	aires contre-échanç	gistes		

Apport en socié	té						
Bénéficiaire			Estimation du bien appoi	rté			
Cession de tantième de terrains contre remise de locaux à construire							
		onne ternise de loc					
Estimation du te			Estimation des locaux à r				
2 – Adjudication		e i immeuble objet	de la location-accession	ш			
		re par une dispositio	on législative ou réglement	aire 🔲			
Mettant fin à un	e indivision ne résu	ıltant pas d'une doi	nation-partage				
Date et lieu de l	'adjudication		Montant de la mise à prix				
G. Les soussigne							
_	étaire(s) nommé(s)	à la rubrique 1					
			les biens désignés à la rubrique	e 3 aux prix et conditions indiqués (14)			
A (ont) recherch	né un acquéreur d	isposé à acquérir le	s biens désignés à la rubriq	ue 3 aux prix et conditions indiqués			
Nom, prénom d	e l'acquéreur (15)						
Profession (facu	tatif)						
Adresse							
N° voie		Extension	Type de voie				
Nom de voie			Lieu-dit ou boite post	tale			
Code postal		Localité					
Indications com	plémentaires cond	cernant l'opération	envisagée par l'acquéreur	(facultatif) (16)			
		vente par voie d'ac propriétaire(s) nom		é à la rubrique F-2 des biens désignés			
A		Le	Signature et cachet	s'il y a lieu			
H. Rubrique à remplir si le signataire n'est pas le propriétaire (17) :							
Nom, prénom							
Qualité							
Adresse							
N° voie		Extension	Type de voie				
Nom de voie			Lieu-dit ou boite post	tale			
Code postal		Localité					
I. Notification d	es décisions du ti	itulaire du droit de	préemption :				
Toutes les décisi	ons relatives à l'ex	ercice du droit de p	préemption devront être no	tifiées :			
A l'adresse du (de	es) propriétaire(s) me	ntionné(s) à la rubriqu	e A				
A l'adresse du mo	ndataire mentionné	e à la rubrique H, adre	esse où le(s) propriétaire(s) a (o	ont) fait élection de domicile			
J. Observations							
K. Cadre réservé au titulaire du droit de préemption :							
	é au titulaire du (droit de préempti	on:				
	é au titulaire du (droit de préempti	on:				
	é au titulaire du (droit de préempti	on:				
	é au titulaire du (droit de préempti	on:				

Déclaration d'intention d'aliéner ou demande d'acquisition d'un bien soumis à l'un des droits de préemption prévus par le code de l'urbanisme

Liste des renvois figurant dans le formulaire

(1) -

La déclaration ou la demande doit être établie en 4 feuillets et adressée au destinataire (cf. renvois (2), (3) et (4)) par pli recommandé avec demande d'avis de réception postal, ou déposée contre décharge, ou transmise par voie électronique.

(2) -

Si le bien est soumis au droit de préemption urbain, la déclaration ou la demande doit être adressée à la mairie de la commune où se trouve situé ce bien

(3) -

Si le bien est compris dans une zone d'aménagement différé, la déclaration ou la demande est à adresser au maire de la commune où se trouve situé ce bien

(4) -

Si le bien est compris dans une zone de préemption délimitée au titre de la législation sur les "espaces naturels sensibles des départements", la déclaration est à adresser au président du Conseil général du département dans lequel se trouve situé ce bien.

(5) -

Profession à renseigner selon la nomenclature INSEE des professions et catégories socio-professionnelles en 8 postes : agriculteurs exploitants, artisans, commerçants et chefs d'entreprise, cadres et professions intellectuelles supérieures, professions intermédiaires, employés, ouvriers, retraités, autres personnes sans activité professionnelle.

(6) -

Le siège à indiquer dans cette rubrique (si le propriétaire est une personne morale) est celui du principal établissement; lorsque la déclaration ou la demande est présentée par un établissement secondaire, le signataire devra en indiquer l'adresse à la rubrique H et remplir également la rubrique I.

(7) -

Pour les immeubles en indivision, deux cas doivent être distingués :

l'immeuble est soumis au droit de préemption urbain ou compris dans une zone d'aménagement différé : les cessions des droits indivis , même si ceux-ci ne représentent pas la totalité de l'immeuble, doivent faire l'objet d'une déclaration d'intention d'aliéner, sauf si elles sont consenties à l'un des co-indivisaires ;

l'immeuble est compris dans une zone de préemption des espaces naturels sensibles des départements : n'est soumise à déclaration d'intention d'aliéner que la cession de l'ensemble des droits indivis représentant l'immeuble dans son entier, sauf pour le droit de préemption du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres qui est applicable à la cession de droits indivis sur un immeuble ou une partie d'immeuble bâti ou non bâti ainsi qu'à la cession de la majorité des parts d'une société civile immobilière lorsque le patrimoine de cette société est constitué par une unité foncière, bâtie ou non, sur la totalité ou certaines parties des zones de préemption créées par le conseil général ou le conservatoire.

(8) -

Si la cession du bien entraîne une division parcellaire, indiquez là à cet endroit.

(9) -

Bâtiments vendus en totalité ; les renseignements à fournir ne doivent porter que sur le bâtiment principal (la maison par exemple).

la surface construite au sol ainsi que la surface utile ou habitable peuvent être indiquées approximativement; les niveaux s'entendent, tant des étages proprement dits que des sous-sols, rez-de-chaussées ou combles le cas échéant locaux autres que des appartements : il s'agit des locaux principaux affectés à un usage autre que d'habitation (bureaux, magasins par exemple)

(10) -

Locaux dans un bâtiment en copropriété:

Nature des lots : précisez s'il s'agit d'un appartement, d'une cave, d'un box pour automobile, etc.

La surface utile ou habitable n'est à indiquer que pour les locaux principaux (appartements, bureaux, etc.)

(11) -

Droits sociaux (si cette rubrique doit être remplie, il est nécessaire de remplir également la rubrique précédente : "locaux dans un bâtiment en copropriété).

Désignation de la société : indiquez seulement sa dénomination, sa forme juridique (par exemple : société civile) ainsi que l'adresse de son siège, comme prévu à la rubrique A.

Nature des droits cédés : parts ou actions par exemple.

(12) -

Usage: il s'agit de l'usage actuel du bien.

Si vous souhaitez, en accord avec votre acquéreur, donner des indications sur l'usage futur qu'il entend conférer au bien, les faire figurer à la rubrique G.

(13) -

Adjudication:

Cette rubrique correspond à des cas dans lesquels la déclaration doit être obligatoirement établie par le notaire ou le greffier du tribunal compétent chargé de procéder à l'adjudication.

Au cas où l'adjudication serait faite sans qu'une mise à prix soit prévue, vous devez nécessairement évaluer le bien.

(14) -

Cette rubrique est à remplir lorsque le propriétaire fait exercice du "droit de délaissement" qui lui est offert par le code de l'urbanisme lorsque son bien est compris dans une zone d'aménagement différé ou soumis au droit de préemption urbain.

(15) -

Les renseignements concernant l'acquéreur doivent être obligatoirement fournis si la personne qui se propose d'acquérir l'immeuble l'exige : en effet, en cas de non utilisation aux fins prévues par les textes des biens acquis par préemption, l'ancien propriétaire et l'acquéreur évincé par la préemption disposent d'un droit de rachat préférentiel et, en cas de méconnaissance de ce droit, d'une action en dommages-intérêts.

(16) -

Indications complémentaires concernant l'opération envisagée par l'acquéreur : vous pouvez préciser à cet endroit, en accord avec l'acquéreur, l'usage que ce dernier entend conférer au bien :

- maintien de l'usage actuel
- ou, au contraire, changement de cet usage, par exmple, conversion de bureaux en logements. Vous pouvez préciser également les conditions dans lesquelles l'acquéreur envisage de conférer cette destination au bien : en le laissant en l'état, en le réhabilitant, en édifiant une construction neuve, etc.

(17) -

Signataire autre que le propriétaire :

Qualité : mandataire, fondé de pouvoirs, gérant de la société propriétaire, etc. Joindre à la déclaration ou à la demande une copie du pouvoir ou du mandat.